

« LES FONDAMENTAUX DE LA GESTION FINANCIÈRE D'UNE ASSOCIATION »

Du 03 au 04 juillet et du 15 au 16 septembre 2025

A. PRESENTATION

Parallèlement à la tenue d'une comptabilité, l'association se doit d'avoir des outils de gestion qui lui permettent d'anticiper et d'ajuster son budget : budget de l'association dans son ensemble mais aussi budgets des différents projets. De même il est nécessaire de pouvoir comprendre et analyser des bilans comptables.

La formation s'appuiera sur des cas concrets que vous pourrez apporter.

Cette formation abordera les fondamentaux de la gestion financière d'une association, une formation plus avancée est proposée dans le cadre du parcours de formation continue des responsables associatifs (plus d'informations [via ce lien](#)).

B. OBJECTIFS DE FORMATION

À la suite de la formation, de retour dans sa structure, l'apprenant-e aura la compétence de :

- Comprendre les concepts fondamentaux de la gestion financière ;
- Savoir lire et analyser les états financiers ;
- Appréhender les bases de l'analyse des coûts.

C. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À la fin de la formation, l'apprenant-e aura la capacité de :

- Estimer la masse salariale de l'association, les autres charges et les produits ;
- Construire un budget prévisionnel initial par projets ;
- Compléter une demande de subvention CERFA ;
- Distinguer les charges directes des charges indirectes ;
- Construire un coût/journée ;
- Ajuster le budget prévisionnel des projets en cours d'année ;
- Faire la distinction entre comptabilité et trésorerie ;
- Comprendre un compte de résultat et un bilan.

D. CONTENUS

→ 3 juillet 2025 / Compte de résultat et bilan

- Maîtriser le cadre réglementaire et le contexte administratif
- Comprendre les bases de la comptabilité
- Comprendre et analyser un compte de résultat et un bilan
- Savoir les présenter et les expliquer

→ 4 juillet 2025 / Outils de gestion financière associative

- Maîtriser la comptabilité analytique
- Savoir calculer ses coûts, son seuil de rentabilité
- Savoir anticiper la trésorerie
- Approcher les notions fiscales (concurrence, intérêt général)

→ 15 septembre 2025 / Budget prévisionnel de structure et de projet

- Calculer les charges de personnel
- Estimer les charges et les produits
- Calculer les charges indirectes et clé d'affectation
- Réaliser une demande de subvention

→ 16 septembre 2025 / Budget prévisionnel ajusté

- Ajuster le budget du projet
- Réaliser une remontée de dépenses

E. METHODES ET EVALUATION

→ Méthodes pédagogiques

La formation sera menée en pédagogie active avec une articulation entre apport théorique et mise en pratique. Elle sera composée d'exposés interactifs, d'échanges, d'ateliers de mises en situation des apprenant·e·s. Elle alternera entre temps de travail collectif et individuel, avec un point d'étape lors de chaque journée.

Lors de l'inscription, une auto-évaluation par les apprenant·e·s sera réalisée, permettant de définir leur point de départ et potentiellement d'adapter les séquences. Au début de la formation une vérification pourra être effectuée par l'équipe de formation.

→ Modalité d'évaluation des capacités acquises

L'évaluation de l'acquisition des capacités se fera tout au long de la formation avec de l'observation pratique. En fin de formation, l'équipe de formation mettra en place une séquence permettant de mesurer la progression de chacun·e au regard des objectifs de la formation.

Par la suite, un formulaire d'auto-évaluation et d'évaluation de la formation globale sera envoyé à l'apprenant·e.

→ Taux de satisfaction

Cette formation a été évaluée en 2023 et en 2024. La dernière évaluation de 2024 à regroupée 10 apprenants, dont 9 ont répondu à l'évaluation.

Trois points principaux ont été évalués : l'organisation de la formation (4.5/5), le déroulé et les contenus de la formation (4.3/5) et l'atteinte des objectifs (4/5). Le degré de satisfaction globale de la formation est de 4.3/5.

F. PUBLIC CIBLE ET PREREQUIS

→ Public cible :

Salarié·e·s chargé·e·s de la gestion financière d'associations de taille restreinte ou ayant vocation à assumer ces responsabilités.

→ Prérequis :

Connaissance des formules simples d'Excel ou autre logiciel tableur (LibreOffice, etc.).

G. ÉQUIPE DE FORMATION

Franck BADIN – formateur et directeur du GEG2A

H. ORGANISATION DE LA FORMATION

- Dates et horaires : 03 et 04 juillet 2025, et 15 et 16 septembre 2025, 4 jours, soit 28 heures de formation
- Modalités : formation en présentiel en externat ou internat selon l'origine géographique des apprenantes et apprenants
- Matériel nécessaire : un ordinateur.
Lieu : Toulouse ou Montpellier. **Les lieux de formation pourront être modifiés en fonction de l'origine géographique des apprenantes et apprenants inscrits.**
Les locaux sont accessibles aux publics à mobilité réduite.



INSCRIPTION JUSQU'AU 09 JUIN 2025, VIA CE FORMULAIRE EN LIGNE : [INSCRIPTION](#)

- Vous souhaitez aller plus loin, n'hésitez pas à consulter notre programme de formation d'approfondissement [ICI](#).

I. TARIF ET FINANCEMENTS

→ Tarifs

- Frais pédagogiques : 420€ / jour, soit 1680€ pour 4 jours

→ Les financements possibles

- **OPCO** : les salarié·e·s en CDI/CDD peuvent faire une demande de financement dans le cadre du plan de développement des compétences.
- **Pôle Emploi.**
- **Auto-financement.**

DES DIFFICULTES POUR VOUS FAIRE FINANCER ?

CONTACTEZ-NOUS !



CONTACTS

Coordination pédagogique et référente handicap :

Gaëlle Valentin, coordinatrice projets de formation :

formation@graine-occitanie.org / 04 67 06 01 10

Assistante administrative :

Orane Wuytack, assistante administrative :

orane.wuytack@graine-occitanie.org / 04 67 06 01 13